

DÉCLARATION DES PERFORMANCES No 0310-CPR-2019

1. Code d'identification unique du produit type : **Side Door GNT V1**
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 : **voir marquage CE**
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant : **blocs portes extérieurs pour piétons destinée à des locaux d'habitation et commerciaux.**
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

Novoferm GmbH
Isselburger Strasse 31, D-46459 Rees, Allemagne
Tél. : +492850910-0 / Fax : +492850910-646
Email : info@novoferm.com

5. -
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V : **Système 3**
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée : **L'organisme de contrôle notifié NB No.: 0766, eph, Zellescher Weg 24, D-01217 Dresden, a réalisé le test du produit sur la base d'un essai de type et a établi : des rapports de test sur les caractéristiques de performance du produit. Le contrôle de production en usine est conforme aux exigences de la norme EN ISO 9001:2015.**
8. -
9. Performances déclarées :

| Caractéristiques essentielles | Performances | Spécification technique harmonisée |
|--|------------------|------------------------------------|
| Étanchéité à l'eau | voir marquage CE | EN 14351-1:2006+A2:2016 |
| Substances dangereuses | NPD | |
| Résistance au vent | voir marquage CE | |
| Résistance au choc | NPD | |
| Capacité de résistance des dispositifs de sécurité | NPD | |
| Hauteur | voir marquage CE | |
| Performance acoustique | NPD | |
| Coefficient de transmission thermique | voir marquage CE | |
| Propriétés de rayonnement | NPD | |
| Perméabilité à l'air | voir marquage CE | |

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Dirk Gößling, membre de la direction / directeur de la chaîne d'approvisionnement, CSCO

Rees, le 01 novembre 2019

